



Formulaire d'inscription aux prix des mérites sportifs 2023 (performances sportives du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2022 – saison 2019-2020 , saison 2020-2021 et saison 2021-2022)

Ce formulaire de candidature doit être introduit pour le 31 décembre 2022 au plus tard auprès du service communal des sports (Administration Communale de Seneffe – Rue Lintermans, 21 à 7180 Seneffe ou Commune@seneffe.be) .

Pour finaliser la candidature, une photo du sportif ou du club (logo, photo de groupe, ...) doit être jointe au formulaire ci-dessous.

La (les) candidature(s) concerne(nt) les performances réalisées entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 août 2022. Veuillez compléter une fiche par candidat.

CANDIDATURE

1. Dénomination du candidat

Nom, prénom :

Adresse :

Tél./gsm :

Email :

Date de naissance :

Affilié à un club : NON

OUI

Nom du club :

Adresse :

Personne responsable :

Adresse :

Tél./gsm :

Email :

En soumettant ce formulaire d'inscription, j'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées et/ou exploitées et/ou traitées par la Commune de Seneffe et pour la Commune de Seneffe dans le but d'un dépôt de candidature aux mérites sportifs seneffois uniquement.

Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées par ce formulaire, vous pouvez à tout instant contacter la Commune de Seneffe à l'adresse mail suivante : commune@seneffe.be en indiquant dans l'objet de votre mail « RGD ».

2. **Discipline sportive pratiquée :**

3. **Catégories envisagées**

Le mérite sportif seneffois

Homme

Dame

Equipe

C'est la plus haute récompense, toutes catégories confondues. Il est destiné à récompenser les talents, les efforts, les qualités ou exploits d'une personne et d'une équipe de l'entité durant la période envisagée.

Prix de l'exemple et de l'effort

Ce prix est destiné à récompenser un sportif, un club voire une équipe de l'entité qui s'est distingué(e) (ex : carrière exemplaire, personnes moins valides, personne ou club ayant contribué au développement sportif...)

Prix de l'espoir

Cette récompense est destinée à mettre à l'honneur un jeune sportif (maximum 17 ans) ou un club de l'entité pour sa politique de développement de la pratique du sport chez les jeunes

Prix de la reconnaissance sportive

Cette récompense est destinée à mettre à l'honneur toute personne bénévole domiciliée dans la commune qui a œuvré pour la bonne marche d'un club sportif .

4. Qualité du candidat (sportif ou sportive, entraîneur, bénévole, secrétaire, président, trésorier,...)

5. Performances sportives réalisées (expliquer en quelques lignes)

6. Informations complémentaires sur la personne ou le club (qualités humaines, ancienneté, notoriété, qualités d'encadrement, valeurs véhiculées (solidarité « fair-play », ...))

7. Motivation pour la candidature (pourquoi participer à cette remise de prix ?)